

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1938)**

Heft 17

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

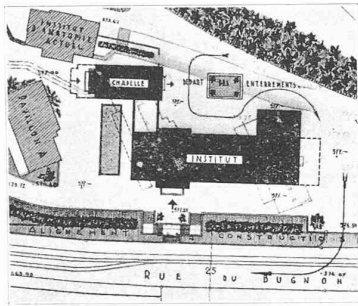
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

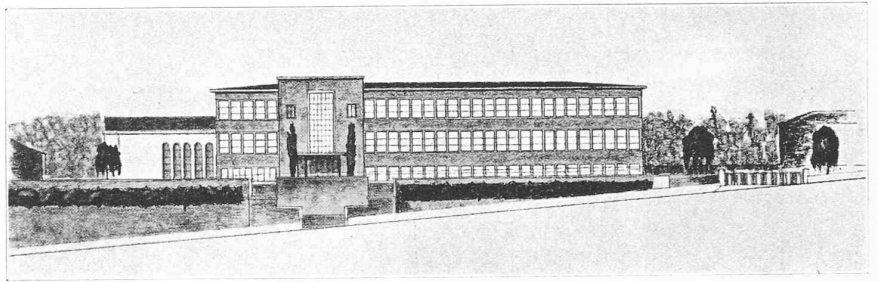
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONCOURS POUR UN INSTITUT PATHOLOGIQUE, A LAUSANNE



Plan de situation. — 1 : 2000.



Façade sur le Bugnon. — 1 : 800.

IV^{me} prix, projet « Organisme »,
de M. B. Meylan, architecte, à Lausanne.

Jugement du jury :

Ce projet a des qualités. L'accès pour les corps au travers de l'auditoire est inadmissible. Les collections en sous-sol sont un peu sombres, de même les couloirs sont en général sombres et exigus. L'auditoire pour cours théoriques est de forme trop allongée. La chapelle est bien placée. Le départ pour les enterrements est bon.

La prévision économique est-elle possible ?

Oui, répondent les économistes-mathématiciens E. et G. Guillaume, « grâce à l'axiomatique de l'Economie rationnelle et à la connaissance du principe régisseur des mobiles humains ».

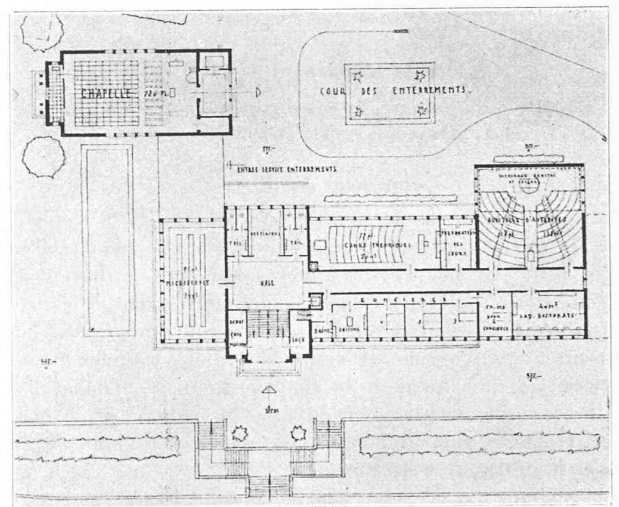
C'est cette thèse que ces Messieurs développent dans une curieuse étude de la revue « Humanisme économique » (Paris, 9, rue Lincoln), numéro d'avril 1938, où ils se livrent à une analyse élégante et subtile de ces « mobiles humains ».

Un explosif « autarcique ».

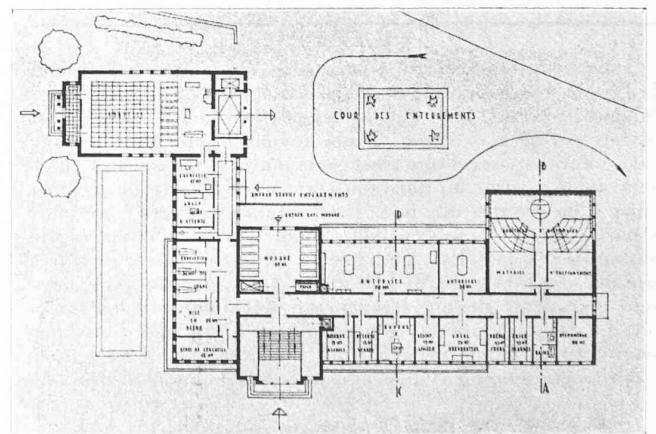
L'Ingegnere (Rome), du 15 juillet dernier, rapporte que le nouvel explosif, désigné par T_4 en Italie et dénommé « Hexogen » en Allemagne, est doté, outre une puissance très remarquable (la détonation de 1 kg de T_4 dégage 1 390 000 calories et 908 l de gaz ; la vitesse de détonation est de 8400 m : s) de la propriété — de l'importance qu'on devine pour les nations en régime « autarcique », pauvres en charbon — que sa préparation consomme relativement peu de charbon : en effet, tandis qu'il faut seulement 1 kg de charbon pour préparer 1 kg de T_4 , il en faut 400 pour préparer 1 kg de *tolite*¹ (trinitrotoluène) explosif pourtant moins puissant que le T_4 , puisque sa détonation ne produit que 950 000 calories et 690 l de gaz, par kg d'explosif).

Le T_4 (triméthylènetrinitroamine) est connu depuis 1899, mais, pour pouvoir le fabriquer dans des conditions économiques, il fallut attendre de savoir préparer synthétiquement, d'une part l'alcool méthylique, d'où dérive l'aldéhyde formique (le « formol »), d'autre part l'ammoniaque, la réaction mutuelle de ces deux derniers corps produisant de l'hexaméthylènetétramine (l'« urotropine » ou « uroformine » des rhumatisants), elle-même matière première du T_4 .

¹ Une bombe de 1800 kg (haute de 4 m), chargée à 900 kg de « tritolo » (tolite italienne), nécessite un apport de 360 tonnes de charbon ; la même bombe chargée en T_4 n'en absorbe que 900 kg.



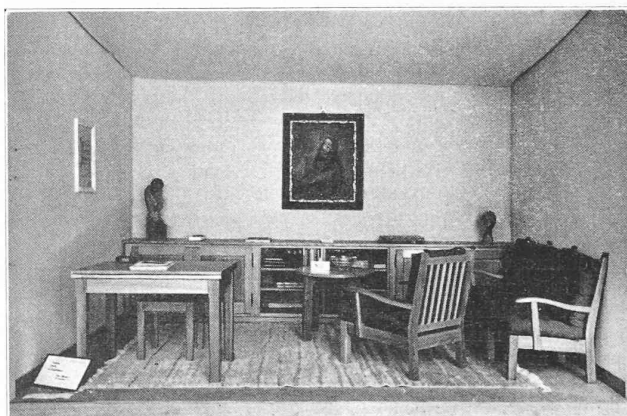
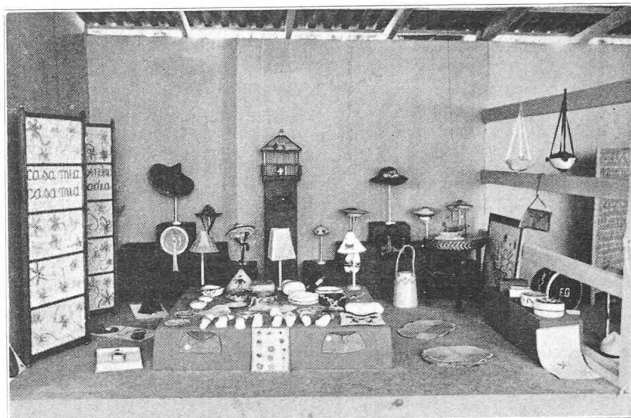
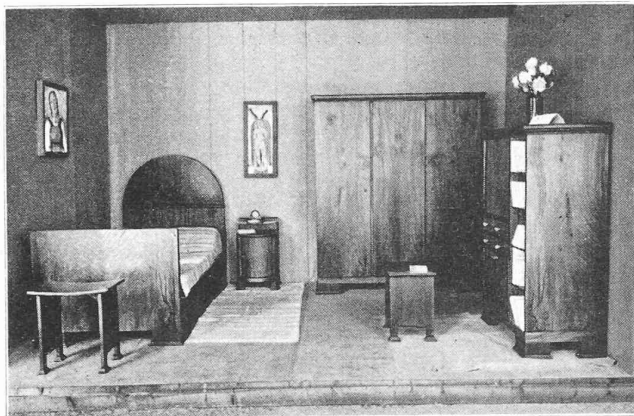
Plan du rez-de-chaussée supérieur. — 1 : 800.



Plan du rez-de-chaussée inférieur. — 1 : 800.

II^e Foire-Exposition de l'Artisanat tessinois.

La Foire-Exposition de l'artisanat tessinois ne doit pas être une exposition d'art, où d'illustres artistes récoltent des faisceaux de lauriers et d'élogieux articles de la grande presse nationale et internationale. Non ! Les exposants sont tous gens de chez nous. Les objets exposés sont le produit du travail de leurs mains. Ces hommes et ces femmes de notre terre,

Trois stands de la 11^e Foire-Exposition de l'artisanat tessinois.

humbles paysans de nos vallées ou artisans de nos centres plus importants, cherchent leurs modèles, leurs inspirations dans notre tradition séculaire. Leur goût est original et, tout en s'adaptant aux exigences du modernisme, se dégage le plus possible des « types » internationaux.

L'après-guerre, en marquant le triomphe de la machine, l'industrialisation à outrance, a failli donner le coup de grâce à notre artisanat en voie de disparition. Il fallait se rendre à l'évidence : le Tessin ne pouvait pas, ne pourra jamais, grâce à sa position géographique, être un centre de grande industrie. Des hommes éclairés, pleins de bonne volonté et d'amour pour leur Pays du Tessin, ont bien vite compris les nécessités de l'heure. Non sans peine — car ils ne travaillaient pas pour des idées politiques, mais uniquement pour le bien de leur petite terre — ces hommes réussirent à vaincre les obstacles surgis sur leur route. Un comité d'action se forme. Ses buts : faire disparaître une grande part de nos chômeurs, en les ramenant à leurs occupations d'autrefois, c'est-à-dire à produire ce que nul autre en Suisse n'est capable de produire, puis, réveiller l'esprit d'initiative, l'individualité, la vitalité, l'imagination créatrice de l'artisan tessinois.

Cette année, le Comité d'organisation a eu l'excellente idée d'instituer des concours :

1. *Concours du Meuble tessinois* : chambre à coucher, salle commune (salle à manger-salon réunis), chambre de travail-bureau.
2. *Concours de la Céramique tessinoise* : objets d'usage journalier, d'ornement et souvenirs touristiques.
3. *Concours de la Paille* : créations de dessins et modèles d'objets à exécuter en paille tressée.

Une somme de Fr. 2500 était destinée à être partagée entre les concurrents vainqueurs. La somme n'était pas grande, les récompenses devaient être petites. Mais, notre époque n'est pas purement matérialiste ! Des artistes de valeur, des architectes de renom rivalisèrent de zèle et de talent, et les créations tessinoises ont été très remarquées. Pour le meuble : les mobiliers de Brogini et Co de Losone (dessin de l'architecte Ag. Cavadini de Locarno) ; de Beretta frères, Muralto (dessin E. Beretta) ; et un second mobilier des mêmes — chambre de travail — (dessin arch. B. Brunoni).

Quant aux objets plus courants, céramique et paille, quelques créations nouvelles ont été choisies. Pour les céramiques : celles de Serge Nicolo (de la SAMA, Muralto) et de W. Geiger, Lugano-Paradiso. La paille : créations de Efrem Beretta, Ascona ; Glyzia Scala, modiste, Locarno ; Emma Buzzini, Bellinzona, etc.

La 11^e Foire-Exposition de l'artisanat tessinois est en progrès sur la première. Elle a été bien organisée, elle le sera mieux encore l'an prochain. Rien n'arrêtera désormais la marche triomphante de notre artisanat. Je vous répète ici les paroles de l'un des créateurs de ce mouvement de réveil :

« Notre époque moderne tue l'individualité du producteur. Les masses ouvrières accomplissent, dans les usines, un travail mesuré, chronométré, organisé. Ces hommes et ces femmes, souvent même ces enfants deviennent des êtres sans personnalité, sans visage propre : ils mettent en mouvement des

machines et deviennent peu à peu eux-mêmes des machines dans tous les actes de leur vie. Nous voulons réagir contre cette tristesse, en donnant une nouvelle vie à notre artisanat, vie fraîche, imaginative, poétique, artistique. Nous voulons que nos gens restent vivants, qu'ils maintiennent intacte leur âme, qu'ils restent en harmonie avec notre terre si caractéristique. Nous voulons que dans notre terre, dans ses beautés, nos artisans cherchent leurs inspirations, pour que leur travail, le travail de leurs mains laborieuses, soit gaîté, amour, passion même.

» Nous voulons opposer aux ronflements de moteurs des fabriques anonymes, le chant doux et mélodieux de nos petites paysannes travaillant la paille souple ; aux sifflements des lames coupant l'acier, nous voulons opposer le chant viril de l'artisan qui, de ses mains, façonne le fer et le cuivre.

» Nous voulons créer un travail vivant, un travail heureux. »

Lorsque l'artisanat tessinois sera de nouveau, comme il l'a été autrefois, une richesse pour notre petit Pays, nous pourrions dire que le but a été atteint. Notre jeunesse trouvera sa place dans les rangs des professions et pourra, à son tour, être exposante et expression de l'âme et de la technique véritable de notre Tessin.

ARMANDO CALI.

Financiers français et chemins de fer suisses.

La *Revue d'économie politique* (t. LI, 1937) décrit, en un curieux article, sous la signature de M. Blanchard, la foire d'empoigne qu'avait fait de la Suisse, certains financiers français après à cultiver la « fièvre de chemin de fer dont elle était secouée, au sens strict du terme », dans la première période du Second Empire français, exploitant sans vergogne les « institutions mal combinées, les jalousies cantonales et les 22 pouvoirs législatifs » de notre pauvre pays ; « les rivalités inexpiables de ville à ville et les haines implacables de canton

à canton, et qui allaient multiplier, en cette poussée de fièvre ferroviaire, les projets les moins liés et les plus discordants. Ajoutons-y les plus étroites ambitions de clocher et les plus sordides vénalités locales, foisonnant comme à plaisir, le partage des compétences et des attributions entre Confédération et cantons encore en pleine incertitude pratique, et les procédures administratives en complète hésitation. Ainsi les financiers français allaient-ils avoir le champ libre pour transformer les politiciens du cru en marionnettes dont ils tiraient les ficelles. Il ne saurait faire de doute qu'ils aient eu, à cet égard, de grandes facilités de manœuvre. Et, si telles personnalités allaient demeurer, avec leurs contractants français, sur le pied de parfaite égalité, se prêtant à l'occasion, mais ne consentant jamais et en aucune occasion à se négocier ou à se vendre — tel Escher, haut bourgeois zurichois, industriel de grande classe et chef, dans son canton, du parti progressiste, et qui, s'étant tâté d'abord entre les partis affrontés fit, en fin de compte, son jeu avec les Pereire, mais sans jamais abdiquer à leur endroit — il ne semble pas en avoir été de même de certains auxiliaires dont les Rotschild s'assurèrent le concours et qui prirent très vite figure d'hommes à tout faire : tels, en particulier, deux affairistes démagogues, tous deux engagés à plein corps dans les tripotages ferroviaires et bancaires les plus suspects, tous deux chefs, qui à Berne, qui à Genève, des partis avancés : Stämpfli et James Fazy ».

Envers Stämpfli, M. Blanchard est particulièrement gracieux : « Tous les soupçons ou, pour parler plus exactement, toutes les suppositions demeurent de mise lorsqu'on voit cet imperturbable démocrate, ce si véhément contempteur des barons des chemins de fer et qui, la main sur le cœur, avait si véhémentement tonné contre les puissances d'argent, Stämpfli pour ne pas le nommer, prendre, en 1864, ses invalides de la politique — invoquant pour ce la lourdeur de ses charges de famille — comme directeur de la Banque Fédérale, banque mise sur pied à l'aide de capitaux français fournis précisément par des groupes en relations avec les Rotschild ». Ces malheureux politiciens suisses étaient évidemment manœuvrés durement par les deux groupes antagonistes de « gladiateurs », les Talbot, Bartolony et Rotschild d'une part, les Pereire d'autre part, qui « s'attaquaient avec fureur, dans des batailles furibondes ».

Heureusement Escher échappe aux vitupérations de M. Blanchard parce que, dit-il, « s'il avait agi en liaison avec les Pereire, il n'avait jamais aliéné à leur endroit ni l'indépendance de son opinion, ni la liberté de son comportement ».

Quant à nous autres, Vaudois, nous faisons figure de victimes, sinon de dupes, dans la bagarre, si l'assertion suivante de l'ambassadeur de France à Berne, de Salignac-Fénelon, est exacte : « Des délégués vaudois se sont répanus auprès de moi en propos amers contre le Conseil fédéral, qui laisse le Parlement suisse sacrifier les intérêts d'un riche et puissant canton, comme celui de Vaud, aux intrigues d'une ville remuante et vénale, comme Genève. Ils ont exprimé toute sorte de suppositions peu flatteuses sur le désintéressement de M. Fazy, qu'ils regardent comme complètement négocié à MM. de Rotschild et Bartolony... »

Voici encore, toujours d'après M. Blanchard, un épisode de cette écœurante mêlée d'intérêts pécuniaires :

« ...Mais ce fut, du même coup, le déchaînement de l'outrage et de l'invective. Et les plus véhémentes imprécations que nous ouïmes si abondamment, ces temps que voici, sur le thème du « mur d'argent » et des « deux cents familles », ne sauraient nous donner qu'une approximation assez pâle des pitreries délirantes vomies par Stämpfli et sa bande et sa presse — tous déchaînés, ne l'oublions pas, pour le compte des Rotschild — à l'égard des « barons du Crédit Mobilier » (côté Pereire. *Réd.*), « des baillis de chemins de fer prétendant, de leurs rails, ligoter, comme des chaînes d'acier, le bon et honnête peuple suisse ». Contre ces « Gessler juifs », Guillaume Tell était naturellement invoqué à la rescousse. Aussi bien, proclamait-on, les temps allaient venir, si l'on ne se mettait résolument à la traverse, où sur l'écusson confédéral, il conviendrait, à la croix blanche sur fond rouge, de substituer une locomotive noire — celle de « ces messieurs de Paris » — sur fond bleu sale, soit par la couleur même de cette fumée,

en quoi ne manqueraient pas de s'évanouir, quelque jour, « les friponneries fantasmagoriques des Pereire et de leur meute de loups-cerviers ».

Et cette prédiction se réalisa car, « faute d'avoir su imposer à leurs luttes féroces une discipline de conciliation, les financiers français laissaient décidément (le réseau helvétique) se soustraire à la sphère d'influence française » et « il n'est pas douteux que ce soit dans l'âpreté même de la lutte intestine soutenue par les financiers français qu'il convient de rechercher les causes de l'échec de ce projet de domination française formé par eux à l'égard du réseau ferroviaire suisse ».

Service fédéral des eaux.

(Extrait de son rapport de gestion pour 1937.)

Hydrographie. — Charriage des alluvions.

Service hydrométrique régulier.

Le service hydrographique et l'annuaire qui contient les résultats les plus importants de l'activité de cet organisme sont aujourd'hui restreints jusqu'à l'extrême limite de ce que permettent les intérêts de l'économie hydraulique.

Le nombre des stations pour la détermination des débits était de 101 à la fin de l'exercice. Pour déterminer les débits aux dites stations, il a fallu 516 jaugeages, dont 476 ont été exécutés à l'aide du moulinet hydrométrique et 40 au moyen du procédé par titration. Comme on a maintenant des exigences plus grandes que jadis concernant la qualité des résultats — on s'en sert par exemple pour des expertises judiciaires —, il paraît impossible de diminuer encore le nombre des jaugeages. La connaissance des débits en hautes eaux et du charriage des alluvions est importante, particulièrement en ce qui concerne la suppression des risques de dommages.

Les stations pour la détermination du niveau des eaux, sans détermination des débits, étaient au nombre de 163 à la fin de l'exercice.

Le service de détermination des hautes eaux a été encore amélioré, dans la mesure où les moyens à disposition l'ont permis. La détermination des hautes eaux est maintenant possible par mesurage direct à 80 % des stations.

Travaux hydrographiques à buts spéciaux.

Parmi les travaux spéciaux qui ont fortement occupé le service des eaux, il y a lieu de citer : a) La détermination des conditions de rugosité du lit du Rhin en amont du lac de Constance, comme contribution au problème bien connu que posent les dangers d'inondation dans le Rheintal saint-gallois au moment des crues. Les travaux sont continués. b) La détermination des conditions hydrographiques du remous de l'usine de Kembs, ainsi que des effets de ce remous sur la future usine de Birsfelden. Les travaux doivent être poursuivis. c) La détermination du débit utilisé par l'usine d'Albruck-Dogern. Les levés et leur calcul doivent aussi être continués. d) Les travaux à l'Aa d'Engelberg et au Mehlbach, exécutés à la demande du Tribunal fédéral. Ils ne sont pas encore achevés.

Tarages de moulinets et instruments.

Station d'essais de Bolligen. — Le service a effectué 109 tarages de moulinets pour son propre compte et 30 pour des tiers. Malgré l'état de délabrement de l'installation et la section trop faible de son canal, des entreprises industrielles suisses s'adressent toujours au Service pour faire tarer leurs moulinets.

Etant donné l'état insuffisant de la station d'essais, le Service a fait des études pour le projet d'une nouvelle construction. Il s'est mis en rapport avec le Laboratoire de recherches hydrauliques et l'Institut d'hydraulique de la division des ingénieurs mécaniciens de l'Ecole polytechnique fédérale, afin d'examiner si une solution de nature à donner satisfaction aux trois institutions officielles en cause paraît possible. Un message, accompagné d'un projet d'arrêté fédéral, sera remis aux Chambres fédérales, cet examen achevé.